



**Forum: Annonces**

**Topic: Création d'un nouveau forum**

**Subject: Re: Création d'un nouveau forum**

Publié par: Tayak

Contribution le : 07/01/2014 12:39:59

Le clonage en vue de restauration est une chose. La récupération d'une clé de logiciel par bidouillage de la base de registre en est une autre. Alors est-ce vraiment toléré ?

De plus les "je doute que..." et les "je dirais que..." ne sont pas preuves. Ce n'est pas parce que j'ai l'impression que quelque chose est vrai que c'est forcément vrai. Mais moi ce que j'en dis...